Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2010)

Heft: 1869

Artikel: L'âge d'or de l'électeur : la soixantaine : le SCRIS publie des données sur la participation aux votations dont l'intérêt ne se limite pas au canton de Vaud

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009811

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

européenne, l'échange de ces informations se pratique deux fois par année, de manière bilatérale. C'est dire qu'il n'existe pas de registre centralisé au niveau européen. A noter que cette procédure n'est pas inconnue en Suisse. En effet les banques, sociétés d'assurance et fonds de pension transmettent automatiquement au fisc les versements en capital des deuxième et troisième piliers.

Les pays scandinaves échangent des informations fiscales depuis 1991 déjà. Actuellement onze Etats membres de l'OCDE font de même, ainsi que le Mexique avec les Etats-Unis et le Canada. L'échange d'informations est donc praticable et la crainte d'un engorgement administratif n'est pas fondée.

Plutôt que de jouer des prolongations dont elle a peu de chance de sortir gagnante, la Suisse devrait jouer un rôle actif dans le développement des règles de l'OCDE en matière d'échange automatique, en particulier pour obtenir l'assujettissement des trusts, une forme juridique en concurrence directe avec le secret bancaire. Grâce à la résistance du Luxembourg et de l'Autriche, notre pays est en position favorable pour négocier une procédure à la fois équitable et efficace. Alors que la stratégie du statu quo, privilégiée par le Conseil fédéral, ne peut que conduire finalement à l'échec et à une reddition sans conditions.

L'âge d'or de l'électeur: la soixantaine

Le SCRIS publie des données sur la participation aux votations dont l'intérêt ne se limite pas au canton de Vaud

Albert Tille (7 mai 2010)

L'introduction, il y a huit ans, du vote par correspondance dans le canton de Vaud a dopé le taux de participation d'une dizaine de points. Selon le dernier courrier du SCRIS, le service statistique vaudois, la participation aux scrutins fédéraux et cantonaux a oscillé, depuis 2002, entre 31 et 57% selon la nature des enjeux.

Outre la diminution des abstentions, ce nouveau système a eu le mérite de permettre une analyse plus fine du comportement des électeurs. L'ancienne carte que l'on présentait aux scrutateurs avant de mettre le bulletin dans l'urne a été remplacée par une carte de vote à usage unique munie d'un code barre.

En récupérant ces cartes, le service statistique peut lire, d'une manière anonyme, l'âge, le sexe et la commune de domicile de la personne qui a voté. Sur ces bases, le graphique que le SCRIS a établi, concernant le scrutin de septembre 2009, montre de claires différences de participation selon l'âge, et subsidiairement selon le sexe. La participation, de 45% ce jour-là, a été à la mesure des objets moyennement mobilisateurs: le financent de l'AI au niveau fédéral, la police unique et la journée continue à l'école pour le canton de Vaud.

Par l'attrait de la nouveauté, 37% des électeurs de 18 ans ont voté. La participation des jeunes chute ensuite rapidement pour reprendre vers la trentaine et remonter graduellement. Le sommet est atteint par les sexagénaires

avec une pointe de participation dépassant 70%. Encore intéressés par la vie publique, et plus libres de leur temps, les jeunes retraités sont les champions de la participation. La sénescence exerce progressivement un effet dissuasif. Si le sexe ne joue pratiquement aucun rôle pour l'assiduité au vote pendant la vie active, les femmes votent nettement moins que les hommes dès l'âge de la retraite.

Le profil dessiné par le graphique n'est pas exceptionnel ni particulier au vote de septembre 2009. Il représente une tendance lourde qui devrait se retrouver pour les autres scrutins, avec des nuances selon les objets soumis aux électeurs. Aux décideurs politiques de tirer leçon de ces données statistiques.

L'Arc jurassien dans une Suisse de rêve

Redécouper les cantons et réaménager l'espace helvétique, tels sont les vœux de Pierre-Alain Rumley, ancien directeur de l'Office fédéral du développement territorial

Yvette Jaggi (6 mai 2010)

«Il nous paraît judicieux d'être ambitieux, en tout cas dans un premier temps. Si cela échoue, il sera toujours temps de revenir au "bricolage".*»* Belle leçon de rêve raisonnable, à l'helvétique, donnée par un pédagogue expliquant sa vision d'une matière ingrate qu'il connaît d'expérience: l'aménagement du territoire.

A soixante ans, Pierre-Alain Rumley sait tout des forces et surtout des résistances qui s'exercent en matière de développement territorial. Il mesure bien les problèmes d'échelles et les enjeux de pouvoirs qui transforment les moindres ajustements en processus extrêmement laborieux. Sauf incorrigible naïveté, il ne peut plus avoir d'illusion sur les perspectives de faire jamais coïncider les territoires institutionnels enserrés dans leurs frontières politiques et les espaces fonctionnels variant au gré des fluidités quotidiennes.

A défaut de solution globale, expérience locale. Après huit ans à la tête de l'Office fédéral du développement territorial, le socialiste Pierre-Alain Rumley a choisi de mettre fin à sa carrière d'aménagiste. Il a promptement repris du service dans son terrain d'origine, le Val-de-Travers. Depuis le début de 2009, il est vice-président de la grande commune qui porte ce nom, née de la fusion de huit autres. Et continue de rêver à *La Suisse demain* (livre paru aux éditions du Belvédère). Il l'imagine comprenant *«de nouveaux territoires romands, un nouveau canton du Jura»*.

Ce dernier, baptisé Arc jurassien, devrait regrouper, en douze ou treize communes, les douze districts et les 166 communes des actuels cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que les territoires de Bienne et du Jura bernois. Idéalement, le nouveau canton deviendrait l'un des neuf (ou éventuellement treize) Etats de la future Confédération helvétique. Utopie ou réalité? s'interroge l'auteur, partagé entre vision et pragmatisme. Selon Pierre-Alain Rumley, la simplification des structures représente à la fois une évolution invraisemblable dans les décennies à venir et une urgente nécessité pour prévenir une marginalisation définitive des régions périphériques, situées au dehors de ces zones métropolitaines dont l'essor démographique et le dynamisme économique entraînent tout le pays dans le sillage de Zurich.

Sauf redécoupage institutionnel, la Suisse fonctionnera à deux vitesses qui tendront à s'écarter, menaçant toujours davantage la cohésion nationale et sociale. Mais Pierre-Alain Rumley n'en convient pas expressément. Il semble en revanche partager l'avis d'une certaine droite économique, exprimé par Avenir Suisse: le fédéralisme maintient des structures dépassées, qui font obstacle à la croissance et favorisent l'expansion d'une *«nébuleuse*